La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun recrute pour orchestre DÉMOS

Enseignants Violoncellistes

(2 ateliers collectifs par semaine, 9 rassemblements par an, formation incluse, pour 2 ans)

Recrutement dès que possible

Contexte:

L'Orchestre des jeunes Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un dispositif d'enseignement collectif de la musique fondé sur la pratique instrumentale en orchestre et destiné à des enfants de 7 à 12 ans vivant sur des territoires connaissant des difficultés sociales, économiques et environnementales. Ce projet s'appuie sur un partenariat éducatif entre des musiciens employés par le dispositif et des travailleurs sociaux mis à disposition par différentes structures à caractère social du territoire (centres sociaux, MJC...). Ce projet a été initié en 2010 en Île-de-France avec le soutien de l'Etat (Ministère de la culture et Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), des collectivités territoriales et des mécènes. Piloté par la Philharmonie de Paris, la quatrième phase du projet débute avec pour objectif la création de 60 orchestres à l'échelle nationale.

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a signé une convention de partenariat pour démarrer le projet Démos à la rentrée scolaire 2020/2021. Le chef d'orchestre est Nicholas McRoberts. L'orchestre d'enfants se compose de 5 groupes (3 cordes, 1 bois, 1 cuivre), et s'organise autour de 3 centres sociaux et culturels, et une MJC.

Description des missions:

<u>De préférence 2 violoncellistes sont recherchés pour constituer les binômes d'intervenants de 2 groupes cordes (avec 2 violonistes déjà recrutés).</u> L'équipe artistique se compose pour l'instant de 13 intervenants musiciens, chefs de chœur et danseur.

Les intervenants musiciens contribuent à construire une pédagogie musicale innovante fondée sur la motivation et l'intérêt. Ils travaillent en équipe de deux soit un binôme d'intervenants musiciens soit un binôme composé d'un intervenant musical et d'un danseur ou d'un chef de chœur. Ils dispensent un enseignement musical collectif à un groupe de 15 enfants débutants.

Les ateliers se déroulent au rythme de deux ateliers hebdomadaires hors temps scolaire au sein des structures sociales et écoles partenaires, situées au plus proche des lieux de vie des enfants.

L'année est ponctuée par des rencontres régulières en grande formation d'une centaine de jeunes, avec direction d'orchestre et direction de chœur.

Les intervenants artistiques collaborent tout au long du projet avec des référents sociaux qui accompagnent dans leur quotidien les jeunes ainsi qu'au cœur des ateliers Démos.

Compétences et qualités requises :

- Diplôme d'enseignement de la musique (DUMI, DE, CA, CAPES, Agrégation) et/ou expérience confirmée.
- Maîtrise d'un instrument de musique utilisé dans l'orchestre symphonique : expérience instrumentale et orchestrale confirmée.
- Expérience pédagogique notoire, enrichie par une réflexion sur la pédagogie collective et par l'ouverture à de nouvelles pratiques.
- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité à innover et à s'investir dans un projet social.

Calendrier d'intervention :

- Projet d'une durée de 3 ans depuis la rentrée 2020/2021.
- Nature de l'intervention (année scolaire) : enseignement en binôme dans un groupe (2 fois par semaine), encadrement de répétitions d'orchestre (tutti : environ toutes les 6 semaines), concerts (1 fois par an), stages (deux jours deux fois par an).
- 1 groupe = 2 cours en atelier par semaine, durée du cours de 1h30 à 2h + 1h supplémentaire de préparation rémunérée. 1h30 de cours=2h30 de rémunération (prise en compte de la préparation).
- Jours et heures des ateliers des 2 groupes concernés :
 - o lundi et vendredi de 17h15 à 18h45 à Belleville sur Meuse
 - o jeudi et vendredi de 17h à 18h30 à Verdun
- Si un seul violoncelliste est recruté, possibilité d'intervenir dans les 2 groupes avec une alternance un vendredi sur deux par exemple.
- Participation à des réunions d'équipe trimestrielles.
- Programme de formations obligatoire tout au long du projet (1 à 2 jours par an).

Rémunération:

- L'enseignant Violoncelliste est embauché sur la base de vacation à hauteur du volume horaire dévolu à sa participation aux ateliers (1 groupe : 5h par semaine, 2 groupes : 7h30 avec 1 vendredi/2 en alternance par exemple), tuttis (5 environ par an de 2h30), stages (4 jours par an, 5h), concerts (4h/an), formation (1 à 2 jours/an).
- Vacation : 30€ brut de l'heure.
- Déplacement : revalorisation en cas de déplacement lointain (1h30 supplémentaire équivalent à 45 € brut aller/retour).

Les candidatures sont à adresser dès que possible à :

Monsieur le Président
Communauté d'agglomération du Grand Verdun
11 rue du Président Poincaré
CS 80719
55107 VERDUN cedex
drh@grandverdun.fr

Renseignements: Soizic BERTHO - Coordinatrice - sbertho@grandverdun.fr - 06 46 87 76 76